

Date de convocation**29 novembre 2021**

L'an deux mil vingt-et-un, le **3 décembre** à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle socio culturelle, sous la présidence de monsieur **Alain DESJEAN**, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Etaient présents : Desjean Alain, Lavedrine Gilles, Wuthrich Nicole, Clavaud Olivier, Chaudrin Emilie, Tessier Cécile, Lothelier Philippe, de Vaumas Marie, Nonet Claude-Henri, Marie Nicole  
Absent excusé : Vigot Adrien  
Secrétaire de séance : Émilie Chaudrin

## Plantation de peupliers

Monsieur le maire présente au conseil municipal le devis d'assistance à donneur d'ordre de l'Office National des Forêts pour la plantation de peupliers sur les parcelles exploitées en 2021, d'un montant de 3000 euros hors taxe.

Le devis de l'entreprise Les Bois du Centre pour les travaux préparatoires de broyage en plein de végétation ligneuse de fort diamètre ou de rémanents d'exploitation, pour une surface totale de 12,10 hectares s'élèvent à la une somme de 12705 euros hors taxes.

Le dégagement mécanique en plein de plantation par broyage de tous les interlignes pour la parcelle 13 déjà plantée d'une contenance de 2,04 hectares, coûte 1734 euros hors taxes.

Le devis de plantation pour la surface de 12,10 hectares, par l'entreprise ETC-SYLVI RAFFIN, s'élève à la somme de 30 614,90 euros pour 2386 plants de peuplier KOSTER et GOY.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité ces devis et charge monsieur le maire de les signer et de passer commande de ces travaux.

## Isolation de logements communaux

Pour l'isolation phonique entre les deux logements communaux 4 et 6 place de l'église et pour leur isolation thermique par les combles, monsieur le maire présente un devis de l'entreprise SIGURET. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le doublage phonique et l'isolation soufflée pour 6348,10 euros TTC. Les travaux de peinture seront réalisés par le personnel communal. Le remplacement de la porte d'entrée est reporté. Le conseil municipal accepte également l'offre de l'entreprise CLAIN pour l'adaptation des prises électriques dans ce doublage phonique.

## Aménagement logement communal

Suite à la demande de la locataire du logement de type 5 situé 1 place de l'église, monsieur le maire a demandé un devis pour la pose d'une porte de douche pivotante avec création d'une contre marche à la Sarl Plomberie industrielle dunoise. Le coût de ces travaux est de 704 euros hors taxe. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette offre et charge monsieur le maire de commander ces travaux.

## Participation à l'épicerie sociale de Dun-sur-Auron

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande du CCAS de Dun-sur-Auron d'une subvention pour l'épicerie sociale au titre des marchandises distribuées aux habitants d'Osmerly pendant l'**année 2020** pour un montant **258 euros**. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité cette subvention pour le CCAS de Dun-sur-Auron.

## **Déploiement de la fibre optique**

Pour le déploiement de la fibre optique, la société Axione agissant pour le compte de Berry Numérique a transmis la liste des habitations d'Osmary pour qu'une adresse avec un numéro de rue leur soit attribuée lorsqu'elles n'en ont pas et préciser le nombre de prise terminale optique nécessaires (résidentielles et professionnelles). Les adresses existantes ont été corrigées par les soins de Madame Wuthrich en collaboration avec monsieur le maire. Un arrêté municipal sera pris pour la création des nouvelles adresses pour être transmis par Axione au service national des adresses.

## **Contrôle périodique des installations d'assainissement**

Conformément à la réglementation, un contrôle des installations d'assainissement non collectif est obligatoire tous les huit ans. Après appel d'offre par le Syndicat Mixte Eau et Assainissement de Châteauneuf – Lapan, un agent de Veolia passera sur rendez-vous contrôler les installations des habitations d'Osmary. Chaque propriétaire recevra un courrier d'information.

## **Peinture décorative de l'abribus rue du Château Marin**

Madame Wuthrich présente un projet de peinture décorative demandé à monsieur Olivier Clavaud pour égayer l'abribus situé rue du Château Marin place de l'Asnerie. La réalisation de ce projet serait financé par madame Wuthrich. Les travaux de nettoyage préalable seraient réalisés par le personnel communal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable pour la réalisation de ce projet.

## **Contrat à durée déterminée pour l'entretien des locaux**

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de l'embauche par un contrat à durée déterminée de 3 heures par semaine pour l'entretien des locaux de la mairie et de la salle socio culturelle pendant le congé d'éducation parental pris par l'agent titulaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Fait à Osmary, le 3 décembre 2021

La secrétaire de séance, Emilie CHAUDRIN

Le maire, Alain DESJEAN